

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Marie-Médiatrice
11 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre Marie-Médiatrice, tenue le 11 mai 2022 à 13 h 45 par visioconférence à Montréal.

PRÉSENTS :

Mme Sonia Lombart	Représentante des groupes sociaux communautaires/DÉCLIC
M. Denis Carignan	Représentant des enseignants
Mme Farinoosh Ghassemi	Représentante des enseignants
M. Hasan Parvez Hang	Représentant des groupes socio-économique/Le PITREM
M. Dany Durocher	Conseiller pédagogique en remplacement de Mme Sofia Kassi

Formant quorum sous la présidence de Mme Sonia Lombart

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

Mme Manon Moreau	Directrice du Centre Marie-Médiatrice
Mme Raymonde Pichette	Secrétaire d'école

SONT ABSENTES :

Mme Florence De Courcy	Représentante des élèves
Mme Annie Léonard	Représentante du personnel de soutien/Technicienne en éducation spécialisée

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Mme Sonia Lombart, déclare la réunion ouverte à 13 h 59, et ce, après avoir constaté le quorum et s'être assurée que tous les membres aient reçu leur convocation dans les délais prévus.

Mme Moreau nous informe que Mme EmilyJane Blanchette, représentante des élèves démissionne de son poste pour des raisons de santé et que Mme Sofia Kassi, conseillère en formation scolaire/représentante des professionnels quittera bientôt pour un congé de maternité. Donc, suite à cette vacance, M. Dany Durocher occupera ce poste pour la durée non écoulée du mandat.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Sonia Lombart, présidente du conseil d'établissement procède à la lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Farinoosh Ghassemi, appuyée par M. Denis Carignan que l'ordre du jour du 11 mai soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (14-CE-2021-2022)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 11 mai 2022
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022
4. Poste vacant – Élection d'un membre de la communauté
5. Priorités du Centre Marie-Médiatrice pour l'année 2021-2022 – Suivi
 - 5.1 Formation hybride
 - 5.2 Code de vie
 - 5.3 Projet DÉCLIC
6. Période de questions
7. Varia
8. Levée de la réunion

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MARS 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Sonia Lombart, appuyée par M. Denis Carignan, que le procès-verbal de la rencontre du 16 mars 2022 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité (15 -CE-2021-2022)

4. POSTE VACANT – ÉLECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Suite au départ de Mme Véronique Lalonde en tant que représentante des groupes socio-économique/Le PITREM et de vice-présidente, le poste devenu vacant doit être pourvu pour la durée non écoulée du mandat. M. Hasan Parvez Hang, directeur de services PITREM propose sa candidature et nous donne une brève description de son expérience au sein du milieu communautaire. M. Hasan Parvez Hang est élu à l'unanimité.

Mme Sonia Lombart invite les membres à se présenter.

5. PRIORITÉS DU CENTRE MARIE-MÉDIATRICE POUR L'ANNÉE 2021-2022 – SUIVI

5.1 FORMATION HYBRIDE

Mme Moreau nous informe que la formation hybride avec des structures différentes qui a été mise en place dans trois (3) centres FGA et qui devait être analysée en juin 2022 sera poursuivie pour l'année 2022-2023. Cela donnera plus de temps pour mettre des choses au point et des redditions de comptes seront demandées.

Du côté des étudiants, ce fut un bel accueil, M. Denis Carignan mentionne que ça va bien, car les étudiants étaient habitués à cette formule qui correspond à un besoin, et ce, pour différentes raisons que ce soit familiales ou travail. Mme Farinoosh mentionne aussi que les étudiants apprécient la formule hybride.

5.2 CODE DE VIE

Le code de vie sera revu au cours de l'année prochaine et il y aura arrimage avec la formation hybride.

5.3 PROJET DÉCLIC

Mme Sonia Lombart mentionne qu'il y a des ateliers psychopédagogiques et des services individuels qui s'ajoutent à la robotique, les jeux vidéo et les activités ludiques, et cela, toujours dans un climat de saine habitude de vie.

Mme Moreau demande si les nouveaux espaces aménagés de Déclic ont commencé à accueillir les élèves et intervenants. Mme Sonia Lombart mentionne que les aménagements ne sont pas terminés, mais que pour l'instant, c'est suffisant pour recevoir les étudiants. Éventuellement, un calendrier sera mis à la disposition des élèves afin de les informer des activités.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

7. VARIA

Aucun point n'est ajouté.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 14 h 21. Proposée par Mme Sonia Lombart.



Sonia Lombart, Présidente



Manon Moreau, Directrice